



Problème de participation commercial avec le garage !!!

Par **mandy**, le **16/06/2008** à **15:11**

bonjour,

suite à de diverse panne sur ma voiture j'apporte mon véhicule chez un concessionnaire pour connaitre l'éventuel problème.

il me dit que c'est un défaut de fabrication au niveau de la pompe à injection et qu'il y a beaucoup de réparation, avec une somme assez importante.

Il me précise bien que suite au défaut de fabrication, RENAULT s'engage à prendre 90% des réparations et que le client, donc moi, pay les 10% restant en guise de garantie.

je lui dit ok fait les réparations.

je récupère mon véhicule réparer, avec ma facture, il est bien précisé dessus qui il y a une participation commercial de tant... je paye ma facture de 365€ (donc les 10% restant) en chèque. (pour le moment tous ce passe normalement...)

15 jours après avoir récupérer ma voiture et payé ma facture, le garage m'appelle en me disant que RENAULT a refusé la prise en charge des 90% car ma voiture à plus de 5ans et que je vais donc être obliger de payer ces 90%.

ce que je trouve anormal, je pense que ces une érreure de sa part, car il ne ma jamais précisé que la prise en charge n'était pas sur, sinon je lui aurait jamais apporter mon véhicule pour faire les réparations, sachant que mon véhicule roulait...

le garage me propose, en premier recoure avant que je paye, de refaire une demande de prise en charge à RENAULT par courrier, qu'on signerait tous les 2, ce que je ne compte pas signé !!!!

par la suite j'ai donc appelé la relation clientèle de RENAULT, qui ne sont pas très aimable..., pour savoir comment je peux faire, et si le garage a le droit de faire sa!!! la personne ne répond pas à mes question et m'annonce qu'a ce jour, le 13/06/08 il n'y a aucune demande de prise en charge commercial faite pour mon véhicule!!! il me crée un dossier, et me dit qu'il

vont prendre contact avec le garage pour savoir ce qui se passe et me rappeler...
je les rappelle dans l'après midi, pour leur demander une attestation qui me dit qu'à ce jour
(donc 15 jours après les réparations) qu'il n'y a toujours pas de demande de prise en charge
faite sur mon véhicule.
la personne me répond qu'elle ne peut pas me faire d'attestation, qu'ils traitent mon dossier et
me rappelle.
ce matin donc le 16/06/08 une dame me rappelle concernant ce dossier, pour me dire que ya
bien eu maintenant une demande de prise en charge (ce que je trouve bizarre) et me
demande si veux faire une prise en charge, je lui répond que le garage doit le faire lui même.
je pense que ce n'est pas à moi de la faire.
que me conseiller vous ???
Merci